

## Agression avec fracture de l'épaule

Par **arkania**, le 10/02/2019 à 15:55

Bonjour,

J ai 56 ans et je me suis faite agressée, la personne est identifiée j ai portée plainte ms le procureur n a pas donné suite, je n ai aucun courrier reçu me le précisant. J ai eu une itt de 30 jours et deux mois d arrêt n ai des séquelles et j e ne sais comment faire valoir mes droits. Il y avait un témoin qui a fait un faux témoignage car c est l amie de la personne qui me jete par terre. Il s en vante partout. Il est connu des services de police, notaire sous tutelle et beau fils d un élu J ai des droits que dois je faire